

# **ÊTRE PARTENAIRE DU MINISTÈRE C'EST:**

jouer un rôle important pour la réussite du Congrès mondial de la nature de l'UICN et son impact;

démontrer votre soutien envers la biodiversité en cette période de reconstruction de l'après Covid-19;

apporter votre contribution à une étape décisive vers la construction d'un pacte mondial de conservation ambitieux, qui règlera les relations entre la terre et l'humanité pour la prochaine décennie;

bénéficier de contreparties en visibilité et relation avec le ministère de la Transition écologique. Dans le cadre du mécénat, bénéficier des avantages fiscaux liés;

rejoindre notre cercle de partenaires déjà mobilisés et anticiper l'avenir en orientant vos actions dans le domaine écologique.

De nombreuses opportunités de partenariat et de mécénat (financier ou en nature) existent pour vous permettre de vous engager aux côtés du ministère de la Transition écologique.

#### **EN CHIFFRES**

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN est une plateforme d'influence destinée à inspirer, s'investir et s'engager dans l'action en faveur de la conservation, depuis la politique mondiale jusqu'aux initiatives sur le terrain.

+500 sessions interactives ours +100 motions décidées

+150 pays représentés

Dialogues de haut niveau

### POUR VOUS ENGAGER AU CÔTÉ DU MINISTÈRE :

Philippe Appriou,

conseiller communication et partenariats philippe.appriou@developpement-durable.gouv.fr

Anne Pellier,

chargée de mission partenariats - mécénat anne.pellier@developpement-durable.gouv.fr







03-11 SEPTEMBRE 2021

## OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT ET MÉCÉNAT

AVEC LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE







### LE CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN

2020... en 2021

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN réunira, au parc Chanot, à Marseille, en septembre 2021, des organisations gouvernementales, la société civile et des peuples autochtones de plus de 160 pays pour définir les priorités d'action communes en fayeur de la biodiversité.

Le Congrès constitue le premier événement mondial pour la biodiversité dans le monde de l'après Covid-19. Il est une étape exceptionnelle et décisive de mobilisation en amont de la COP15 sur la biodiversité qui se tiendra en Chine en octobre 2021 afin de définir le cadre international de sa protection pour la prochaine décennie.

Les Congrès de l'UICN ont toujours influencé de façon déterminante les initiatives et traités mondiaux de conservation les plus importants de ces 70 dernières années.

L'UICN, la France et leurs partenaires poursuivent l'objectif ambitieux de rendre le Congrès aussi durable que possible, en laissant un héritage à long terme à Marseille.

### VERS UNE MOBILISATION FORTE EN FRANCE, PAYS HÔTE DU CONGRÈS

Initialement prévu en juin 2020, le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 se tiendra désormais du 03 au 11 septembre 2021 à Marseille. Pays hôte de ce Congrès de l'UICN, la France souhaite mettre en lumière les actions et les engagements de tous les acteurs mobilisés dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

La France et ses territoires d'outre-mer possèdent un patrimoine naturel remarquable et très divers, ce qui leur donne une responsabilité internationale majeure.

**Le Pavillon France** mettra à l'honneur les entreprises françaises et les acteurs locaux, régionaux et nationaux en proposant des conférences et événements sur diverses thématiques environnementales.

Imaginés initialement comme un village de la biodiversité convivial et festif de 20 000 m², **les espaces Générations nature** seront adaptés au contexte sanitaire. Ils maintiendront leur gratuité et leur ambition d'être la **vitrine de la mobilisation et de l'action** des citoyens, des territoires, des entreprises et de tous les acteurs de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

### UN CONGRÈS POUR LA BIODIVERSITÉ

Plus que jamais menacée par les activités humaines, la biodiversité, tissu vivant de notre planète, connait une érosion exponentielle à tel point que la moitié des espèces vivantes pourraient disparaitre d'ici un siècle.

L'UICN a établi une liste rouge mondiale des espèces menacées d'extinction. En 2020, 27 % des 116177 espèces étudiées sont menacées, dont 41% des amphibiens, 14% des oiseaux, 25 % des mammifères, 30 % des requins et raies, 33 % des coraux constructeurs de récifs et 34 % des conifères.

La crise sanitaire mondiale suscitée par la Covid-19 confirme le constat alarmant posé par les scientifiques du monde entier sur le déclin de la biodiversité et la nécessité impérieuse de la préserver. Le temps n'est donc plus aux discours, mais à la mobilisation qui se doit d'être collective, à tous les niveaux de responsabilité et d'échelles de territoire, afin d'aboutir à l'instauration d'un cercle vertueux de l'engagement.

La France, en organisant le Congrès mondial de la nature avec l'UICN, vous offre l'opportunité de rejoindre cet événement international décisif pour la préservation de la biodiversité.

« Protéger les écosystèmes permet de prévenir l'apparition d'épidémies comme celle du Covid-19. Pour mobiliser et agir pour la biodiversité, la France organisera [...] le Congrès mondial de la nature de l'UICN [en septembre 2021]. »

Emmanuel Macron, Tweet du 22 mai 2020